

Voie d'accès

Formation continue

Éligible au CPF

Oui

Non

PUBLIC

- Personne travaillant au domicile d'un bénéficiaire
- Professionnels du secteur médico-social, de l'accompagnement ou toute personne exposée à des risques physiques dans son activité

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un certificat datant de moins de 24 mois

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entrée possible en fonction de la demande
- Groupe de 8 personnes maximum
- Inscription possible toute l'année selon le calendrier en cours

OBJECTIFS

- Renforcer les compétences en prévention des risques professionnels liés à l'aide et au soin à domicile
- Observer et analyser les situations de travail pour identifier les risques et améliorer les pratiques
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Communiquer efficacement avec les personnes aidées, les collègues et les encadrants

DURÉE

- 2 journées : 14h dont 7h consacrées à l'aide à la mobilité

TARIFS

- **Tarif intra :** nous consulter

MÉTHODES & MOYENS MOBILISÉS

Cette formation est animée par un formateur expert certifié par l'INRS.

Méthodes transmissives et interrogatives :

- Alternance de contenus théoriques et méthodologiques, échange d'expériences
- Cas pratiques et mises en situation
- Utilisation de matériels (lit médicalisé, fauteuil roulant, chaise, table)

Support pédagogique remis pendant la formation.

Contact

FORMATION CONTINUE
fc.cci.vf@campus120.cci.fr
05 49 37 44 68

Lieux de formation

Site de Poitiers

CCI de la Vienne - Campus 120
120 rue du Porteau
86000 Poitiers

Site de Montmorillon

Immeuble Eco espace
70 rue de la Concise
86500 Montmorillon

Site de Loudun

Espace formation
1 avenue de la Coopération
86200 Loudun



**Taux de satisfaction
en 2025**

100 %



**Nombre de formés
en 2025**

36

PROGRAMME & CONTENU

I- Retour d'expériences et identification des risques

- Échanges sur les pratiques et situations vécues
- Identification des situations dangereuses
- Notions de danger, risque, accident, presque accident
- Introduction à l'analyse des situations de travail

II- Le corps humain et les risques professionnels

- Bases d'anatomie et de biomécanique
- Conséquences des gestes répétitifs, postures contraignantes, efforts inadaptés
- Notions de TMS (troubles musculo squelettiques)
- Application à l'analyse des risques

III- Aide à la mobilité et principes de sécurité physique

- Enjeux de l'aide à la mobilité : autonomie, sécurité, confort
- Schéma décisionnel pour choisir la bonne technique
- Modes de guidance et aides techniques (simples et complexes)
- Présentation et mise en pratique des 6 principes de sécurité physique et d'économie d'effort

IV- Communication et mise en situation

- Informer et alerter : qui, quand, comment?
- Relation aidant-aidé : respect, écoute, bienveillance
- Travail en équipe et remontée d'informations
- Mises en situation pratiques avec matériel adapté (lit médicalisé, fauteuil roulant, etc.)
- Débriefing collectif et analyse des pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle de la progression et du développement des connaissances et des compétences acquises conformément aux objectifs visés tout au long de la formation.
- Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.
- Le certificat AcP ASD sera délivré aux stagiaires ayant participé à la totalité de la formation et satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives.
- Une attestation de formation sera remise au stagiaire.

AUTRES INFORMATIONS

• QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Le certificat AcP ASD est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, pour prolonger la validité du certificat de 24 mois, il est nécessaire de suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences AcP ASD.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap :

referent-handicap@campus120.cci.fr

- Une expérience de +45ans dans la formation et un réseau riche de +1000 entreprises partenaires
- Un accompagnement dans vos recherches d'entreprises
- Des salles de cours équipées selon les spécialités : laboratoire, cuisine, restaurant, bar, boutique...
- Un site convivial de 6 hectares, avec parking, gymnase, hébergement, restauration

